

PUBLICATION DU RAPPORT SCIENTIFIQUE « GLOBAL METHANE BUDGET 2000-2012 »

**INTERBEV RAPPELE QUE L'ÉLEVAGE FRANÇAIS EST LA SEULE ACTIVITÉ QUI COMPENSE
NATURELLEMENT SES ÉMISSIONS DE METHANE**

Paris, le 14 décembre 2016 : A l'occasion de la sortie du rapport scientifique « GLOBAL METHANE BUDGET 2000-2012 » publié le 12 décembre, INTERBEV l'Interprofession élevage et viande, tient à rappeler que l'élevage bovin français a pris la mesure de ses émissions de méthane et continue de travailler à les atténuer au travers d'un programme ambitieux : LIFE BEEF CARBON et à les compenser grâce au stockage de carbone dans les prairies.

Analysé de manière globale, le rapport sorti hier, ne pointe pas spécifiquement les ruminants mais dresse un bilan factuel des différentes sources d'émissions de méthane et indique la difficulté de les quantifier, étant donné leur caractère diffus provenant en majorité de sources naturelles (comme les zones humides, les formations géologiques..) et biologique comme celles des ruminants.

L'analyse rappelle par ailleurs que les déchets et les fuites liées aux extractions de charbon, pétrole et gaz forment également une part importante du méthane émis. Il doit ainsi être comptabilisé et réduit au même titre que le dioxyde de carbone (CO₂).

La filière élevage et viande s'inscrit dans une démarche de progrès continu concernant la réduction de ses émissions

INTERBEV tient à rappeler que la filière viande bovine française s'inscrit depuis plus de 10 ans dans une démarche pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Naturellement émis par les ruminants, le méthane est directement lié à la digestion de l'herbe qui constitue 60 à 80% de leur ration alimentaire en France.

L'élevage constitue ainsi l'une des rares activités en France qui compense directement ses propres émissions grâce au rôle de l'herbe sur laquelle les animaux pâturent et qui capte du carbone.

Ce sont ainsi **75% des émissions de méthane des ruminants qui sont naturellement compensées.**

De plus, les 13 millions d'hectares de prairies qui représentent 20% du territoire national et qui n'existeraient pas sans l'élevage offrent à la société un large ensemble de services paysagers et écologiques : que ce soit dans le maintien de la biodiversité, la préservation de la qualité de l'eau et la qualité de l'air...etc.

LIFE BEEF CARBON, un dispositif ambitieux de réduction des gaz à effet de serre lancé en 2015

Par ailleurs, la filière viande bovine s'est également engagée dans un programme de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre avec la démarche LIFE BEEF CARBON ; L'objectif ? **Réduire son empreinte carbone de 15% d'ici à 10 ans.**

Ce dispositif inclut ainsi la réduction des émissions de méthane, au même titre que celles du CO₂ et le protoxyde d'azote (N₂O), par un ensemble de pratiques destinées à une meilleure gestion du troupeau et de l'alimentation des bovins. De par sa portée ambitieuse et sa rigueur scientifique, ce programme a été d'ailleurs labellisé COP21 par le Ministère de l'Ecologie et LPAA (Paris Lima Action Plan par l'ONU). De plus, la filière viande bovine française s'est aussi inscrite dans le programme ministériel du 4 pour 1 000 visant à maintenir et augmenter le stockage de carbone dans ses sols.

A propos d'INTERBEV

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire.

En savoir plus : www.la-viande.fr / www.interbev.fr

Contact presse INTERBEV

Cécile LARDILLON - 01 44 88 44 76 / 06 40 36 56 34 - c.lardillon@interbev.fr